

Édito

Motteraines et Motterains

931 d'entre vous ont décidé de voter pour notre liste et notre projet lors de l'élection municipale du 15 mars, nous vous en remercions !

Alors que nous étions encore peu connus 3 mois avant les élections, vous nous avez permis d'obtenir 17,08% des voix, un résultat encourageant qui montre une dynamique nouvelle pour La Motte-Servolex. Nous avons aujourd'hui deux élus qui représentent La Motte-Servolex Éco-Citoyenne au conseil municipal avec comme boussole les valeurs et le projet que nous vous avons proposés.

Le temps de la campagne électorale est maintenant révolu. Nous avons aimé vous rencontrer et échanger avec vous, que ce soit en réunions publiques ou en porte à porte. L'expérience des ateliers participatifs lors de ces réunions a été riche et inspirante dans un bel exercice de construction démocratique créative.

La grande majorité de la liste était composée de novices en politique et cette première expérience a été une belle aventure enrichissante et positive pour tout le monde. Nous sommes prêts à continuer !

C'est pour faire vivre cette dynamique que vous tenez entre vos mains le premier numéro de notre bulletin La Motte-Servolex Éco-Citoyenne. Ce bulletin, publié environ deux fois par an, a vocation à vous informer de façon libre sur la gestion de la commune, à partager nos réflexions sur les sujets politiques locaux et à vous présenter des projets que nous souhaitons porter et faire vivre dans le temps dans un esprit constructif pour la commune.

Ce premier bulletin contient trois volets :

- 1. La présentation des deux élus** de notre groupe au sein du Conseil Municipal. Ils sont à votre écoute et s'appuient sur le groupe actif LMEC mobilisé à leurs côtés pour préparer les échéances et nourrir le travail collectif.
- 2. Une explication détaillée du projet de ZAC3 sur Savoie Technolac**, un projet ancré dans le passé dans sa forme actuelle et pour lequel nous soutenons une alternative adaptée aux défis de notre époque.
- 3. Et enfin un droit de réponse au tract agressif, distribué par Luc Berthoud 3 jours avant la fin de la campagne officielle, ne nous laissant pas le temps de répondre** dans une manœuvre comme la politique à l'ancienne sait le faire. Dans ce droit de réponse sous la forme d'un entretien avec Gérard Perrier vous apprendrez, entre autres, que **Luc Berthoud qui se pose en héros de la dette en avait laissé une de 21 Millions d'Euros** en tant qu'adjoint aux finances du mandat 1995-2001 et que c'est sous le mandat de Gérard Perrier que l'assainissement a été initié pour la ramener à 16 Millions.

Nous formons une équipe dynamique et riche d'idées nouvelles. Nous ne sommes pas un cercle fermé sous la tutelle d'une ambition, notre démarche repose sur le collectif sous l'influence d'aucun parti politique et les débats sont toujours les bienvenus !

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre, ce sera toujours un plaisir !

LE BUREAU DE LA MOTTE-SERVOLEX ÉCO-CITOYENNE

BRUNO MONTEL
Président

CHRISTINE CRUMIÈRE
Secrétaire

OLIVIER CHAUMONTET
Trésorier



VOS ÉLUS



MARC BUISSON

56 ans - Chef de projet d'aménagements hydroélectriques

QUI SUIS-JE ?

Chef de projet en ingénierie des aménagements hydroélectriques, j'ai la chance de travailler sur des projets passionnants à travers le monde. Localement, je suis investi dans le café associatif de La Pépinière en tant que président, un magnifique projet de lien local et intergénérationnel créé en 2020.

Sinon j'aime la montagne sous toutes ses facettes, été comme hiver (rando, parapente, vtt). Le goût de l'effort et des défis partagés m'anime également : création et animation de plusieurs courses de montagne, multiples participations à la Pierra Menta en équipe.

POURQUOI JE ME SUIS ENGAGÉ ?

La Motte-Servolex est une commune trait d'union entre la ville de Chambéry et le monde rural, une commune riche sous beaucoup d'aspects (territoire, patrimoine, économie, associations). Les défis y sont nombreux dans un monde qui se recompose sous les contraintes des changements en cours. Je pense que beaucoup peut être réalisé à l'échelon de la commune, que nous pouvons aller plus loin que ce qui est proposé par l'équipe en place, et que les citoyens pourraient être impliqués davantage dans les décisions de la commune. C'est le projet que porte LMEC, et c'est pour cela que je me suis engagé.

COMMENT JE VAIS EXERCER MON MANDAT ?

En tant qu'élu de la minorité, je souhaite que notre groupe soit une vigie du déroulement de ce mandat. Une vigie avec un œil critique évidemment mais aussi une vigie force de proposition. Je veillerai à rester dans l'esprit du collectif LMEC et de tous les citoyens.ennes qui ont voté pour nous.



MATHILDE MENOUD

34 ans - Ingénieure en environnement

QUI SUIS-JE ?

Sensible depuis toujours aux enjeux environnementaux et à leurs impacts concrets sur notre quotidien, j'ai choisi d'en faire mon métier au sein d'une association d'intérêt général. Très attachée à la montagne, je pratique la randonnée été comme hiver, une passion que je fais découvrir aujourd'hui à mes 2 enfants.

POURQUOI JE ME SUIS ENGAGÉE ?

Les défis climatiques et environnementaux sont transversaux et touchent toutes les facettes de notre société. Ils doivent donc être au cœur de l'action publique locale et pris en compte dans l'ensemble des décisions. Je suis convaincue que c'est à cette échelle, au plus près des habitants et en co-construction avec eux, qu'il faut agir en priorité pour adapter notre territoire et nos modes de vie en construisant des réponses concrètes et durables.

COMMENT JE VAIS EXERCER MON MANDAT ?

En tant qu'élu(e) d'opposition, je souhaite défendre les valeurs qui ont guidé mon engagement en portant une voie constructive et en proposant des alternatives concrètes. Je serai également attentive à rester à l'écoute des habitants, à relayer leurs préoccupations, à favoriser le dialogue et à informer la population de manière transparente sur les décisions prises pour la commune.



PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES : LE CONTRE-EXEMPLE DE LA ZAC 3 DE TECHNOAC

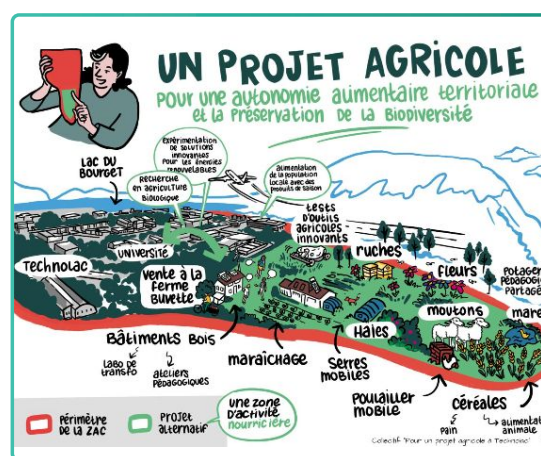
Créé il y a bientôt 40 ans, le vaste parc d'activités «Savoie Technolac» s'étend sur 78 hectares des communes du Bourget du Lac (Zone d'Activité Concertée 1) et de La Motte-Servolex (ZAC 2). Aujourd'hui, le projet d'extension de la ZAC 3 sur la commune de la Motte Servolex, porté par Chambéry Grand Lac Economie (CGLE), menace 21 ha (ou 210.000 m²) de terres agricoles toujours exploitées, particulièrement fertiles. Un collectif de citoyens et d'associations s'est mobilisé et alerte depuis trois ans sur les dangers que représente aujourd'hui ce projet, imaginé dans les années 1980. Les risques sont multiples et pèsent tout autant sur la rentabilité des financements publics, la santé et la sécurité des habitants, la qualité de vie et de notre environnement, l'autonomie alimentaire du territoire et la biodiversité.

UNE PROPOSITION DE FERME AGRO-ÉCOLOGIQUE ALTERNATIVE À LA ZAC 3 EXISTE, PORTÉE PAR UN COLLECTIF DE JEUNES AGRICULTEURS : FERME Ô LAC

Ferme ô lac, c'est une proposition de ferme agro-écologique productive, éducative et intégrée localement, que propose un collectif de jeunes agriculteurs en lien avec les producteurs déjà présents sur la zone en question.

C'est une alternative durable à la ZAC 3, que nous soutenons : elle répondrait aux besoins alimentaires de proximité par une production de qualité, tout en créant des liens forts avec les acteurs du territoire (écoles, chercheurs, citoyens). Elle valoriserait les sols, la biodiversité et l'économie locale.

→ <https://natureenville.org/pour-un-projet-agricole-a-technolac>



POURQUOI CE PROJET D'URBANISATION NÉFASTE DOIT ÊTRE STOPPÉ ?

- 1. Ce projet aggraverait les problèmes de circulation automobile :** la RD 1504 est déjà saturée le matin et le soir. Que va-t-il se passer quand 3500 salariés supplémentaires vont circuler quotidiennement sur la zone ? Vont s'y ajouter les 1500 habitants de l'éco-hameau des Granges en cours de réalisation qui eux aussi devront emprunter la même RD 1504 pour sortir de chez eux.
- 2. Ce projet serait préjudiciable à notre sécurité alimentaire et sacrifierait des terres à haute valeur agricole :** le territoire de Grand Chambéry possède une autonomie alimentaire de seulement 2 %. Or les 21 hectares concernés sont d'excellentes terres agricoles : surfaces plates, sols profonds, irrigation naturelle sans besoin d'arrosage (pour preuve : du maïs y est cultivé sans besoin d'arrosage même en été). Ses rendements sont les meilleurs du département.
- 3. Il augmenterait encore les émissions de gaz à effet de serre :** perdre cette zone agricole conduirait à relâcher dans l'atmosphère 7350 tonnes de CO² (un sol artificialisé rejette en moyenne 350t de CO²/ha) et à se priver de sa capacité à absorber 63 tonnes annuelles de CO².
- 4. Il participerait à détruire la biodiversité et à perturber les écosystèmes.** Ce site représente un intérêt écologique avéré, avec sa zone humide de plus de 2ha et la présence de 62 espèces animales protégées. Cette zone est le dernier corridor écologique entre le massif des Bauges et la chaîne de l'Épine, indispensable aux déplacements de la faune d'un massif à l'autre.
- 5. La zac 3 n'est pas indispensable à l'installation de nouvelles entreprises.** Avant d'artificialiser des terres agricoles, une étude de densification est exigée. En ce qui concerne la ZAC 3, cette étude, pertinente au vu de l'espace disponible sur les ZAC 1 et 2, n'a toujours pas été publiée. Et sans aller jusqu'à densifier les zones existantes de Technolac, pourquoi ne pas envisager d'utiliser les nombreux espaces vides des ZAC d'Aiton et de Grésy-sur-Aix dans un souci de cohérence territoriale et de rentabilité de l'argent public ?

maire de La Motte-Servolex de 2001 à 2008

LMEC : *durant la dernière campagne électorale pour les élections municipales à La Motte-Servolex, un graphique a été publié qui laissait entendre que la gestion de l'équipe du maire Gérard Perrier avait été mauvaise car elle avait laissé près de 16 millions d'euros de dettes en 2008. Qu'en était-il alors de la situation financière de la commune à votre élection en 2001 ?*

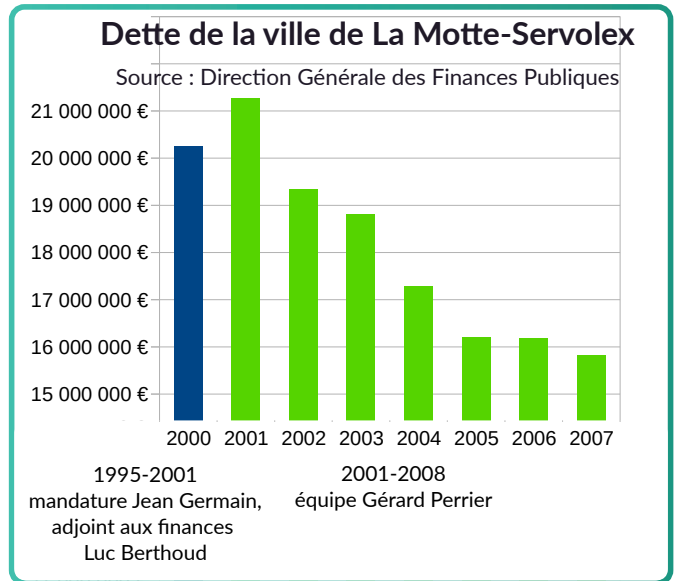
Gérard Perrier : *quand nous sommes arrivés à la Mairie en mars 2001, l'état des finances communales (bilan du maire Jean Germain, avec Luc Berthoud comme adjoint aux finances) était si dégradé qu'il a fallu emprunter en urgence pour payer les salaires d'avril du personnel de la Ville, et augmenter les impôts fonciers. La dette laissée par nos prédécesseurs était alors de plus de 20 millions d'euros. Grâce à l'embauche de personnel compétent*

et à notre bonne gestion, avec la fin du recours aux emprunts sur ligne de trésorerie, la mise en place de la comptabilité analytique, le vote du budget en décembre pour l'année suivante, toutes mesures encore en vigueur aujourd'hui à la Mairie, nous avons pu au cours de ce mandat rétablir la bonne santé financière de la Ville tout en investissant dans des domaines qui avaient été négligés, comme l'entretien et la rénovation des bâtiments municipaux, la mise à niveau des systèmes informatiques, ainsi que la réalisation de la Maison des Associations, entre autres. En un seul mandat, nous avons réduit la dette de 20%, la ramenant à un peu moins de 16 millions d'euros au 31 décembre 2007, comme vous pouvez le voir sur le graphique.

LMEC : *les documents qui ont circulé durant cette campagne électorale semblaient dire que la révision du Plan Local d'Urbanisme de 2005, sous le mandat de l'équipe de Gérard Perrier, avait permis la mise en urbanisation de grandes surfaces qui étaient alors réservées à l'agriculture ...*

Gérard Perrier : *les zones qui sont citées, comme Barby dessous ou Les Champagnes, étaient des zones constructibles prévues depuis bien avant notre arrivée à la Mairie en 2001. En ce qui concerne l'ancienne carrière des Granges, nous avons envisagé une remise en état agricole, mais l'étude des sols et de l'environnement a montré que c'était impossible. La zone a alors été rendue constructible avec comme projet la mise à disposition de quelques dizaines de logements pour les doctorants, les ingénieurs et les chercheurs de passage à l'Université et dans les entreprises de Savoie-Technolac, avec une liaison directe piétonne et cyclable par passerelle au-dessus de la RD 1504. Ce n'est pas ce qui a été retenu ensuite en 2008, avec le vaste programme immobilier que l'on connaît aujourd'hui sous le nom d'« Éco-Hameau des Granges ». Enfin, dans cette révision du PLU de 2005, ce sont plus de 80 hectares initialement prévus à l'urbanisation pour Savoie-Technolac qui avaient été rendus à l'agriculture et qui sont toujours cultivés aujourd'hui.*

Je concluais en disant qu'à titre personnel, je suis heureux d'avoir pu récemment contribuer au logement d'une trentaine de familles à la place de notre maison familiale, dont 10 en locatif social, permettant à des motterains de souche ainsi qu'à des nouveaux motterains de s'installer à proximité immédiate des lignes de transport en commun et de la piste cyclable.



nous suivre ou bien nous rejoindre,
scannez le QR code.

lmec@mailo.com

www.la-motte-servolex-ecocitoyenne.fr/



La Motte-Servolex

ÉCO-CITOYENNE